

Bonne année 2022 à toutes et à tous...



## Vœux du Maire de Saint-André-en-Vivarais pour l'année 2022

Chers Saint-Andréens, Chères Saint-Andréennes,  
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Suite aux restrictions imposées suite au contexte sanitaire, cette année encore nous ne pouvons malheureusement pas nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux et de la galette des Rois.

C'est pourquoi, je m'adresse à vous à travers ce document, réalisé par mes soins, afin de vous présenter bien évidemment mes vœux les plus sincères, mais aussi pour faire devant vous un point clair, simple et précis, sur les actions menées en 2021 par l'équipe municipale et intercommunale.



Comme vous pourrez le constater : administrer le bien commun, trouver des solutions économes pour réparer et remettre en état, écouter, porter ou aider des porteurs de projets, mettre en réseau, veiller à ce que les problématiques de chacun soient entendues, en veillant toujours au respect le plus strict de l'intérêt général et de la bienveillance : c'est tout simplement ce que nous nous évertuons à faire avec rigueur, pour vous.

Bonne lecture, prenez bien soin de vous, et continuons à veiller les uns sur les autres.

*Meilleurs vœux,*



## Ce qu'il s'est passé depuis mes vœux pour 2020...

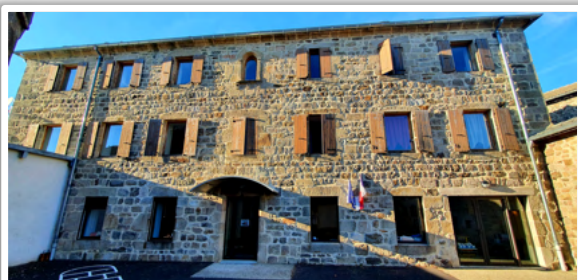
Au niveau de l'administration générale de la commune, le manque de disponibilité des artisans (débordés) a fait que nombre de travaux prévus en 2020 n'ont pas pu se faire et restent donc en attente. Pourtant, plusieurs choses ont été réalisées et, grâce à notre bonne gestion consolidée par les comptes sains qui nous avaient été transmis, nous avons pu boucler 2021 avec un compte courant à plus de 140'000 € et une dette en baisse continue.



Mairie de Saint André en Vivarais - Home | Facebook  
facebook.com

Notre *station illiwap* de communication instantanée est maintenant suivie par près de 200 personnes, mais aussi par les communes voisines. N'hésitez donc pas à l'installer gratuitement sur votre smartphone pour avoir l'info en direct.

Le 02 janvier 2020, la commune s'est dotée d'une **page Facebook** afin d'améliorer la transparence de sa communication, mais aussi renforcer sa présence sur la scène Val'Eyrieuroise, ardéchoise, régionale et nationale ! A ce jour, cette page et ses publications touchent environ 2'000 personnes par mois. C'est donc un excellent lien avec la population, les médias locaux, mais pas que !



L'école hors-contrat du village a fêté ses 10 ans en 2021 ! Pour l'occasion, elle s'est même perfectionnée avec la **cantine** (Maisons Marcon) et du **périscolaire** pour faciliter la vie des parents. Donc **plus d'attractivité**, tout en conduisant avec succès la politique imposée de **réduction des coûts pour la collectivité**. Bravo à toute l'équipe.

En 2021, un **mariage**, un **Pacs** et un **baptême républicain** ont eu lieu en Mairie de Saint-André-en-Vivaraïs. Respectivement pour un petit-fils de mon prédécesseur Guy Pleyne (ci-contre), pour de nouveaux arrivants ayant acheté une maison sur la commune et enfin pour un petit Saint-Andréen (ci-dessous). Des événements marquants qui nous démontrent bien que notre commune vit.





TF1.FR

Le Mézenc en hiver : à la rencontre des habitants -  
Journal de 13 heures | TF1

Le 22 février 2021, votre conseillère municipale Nadège Maille était mise à l'honneur lors d'un **reportage du 13h de TF1** sur son travail remarquable (et si utile !) d'infirmière au pied du Mézenc.

*Avec l'augmentation de l'électricité, une première phase de réparation, d'optimisation et de modernisation de l'éclairage public a commencé en 2021. Nous étudions avec le Syndicat Départemental des Énergies (SDE07, principal subventionneur) et les entreprises d'éclairage public les possibilités de basculer en éclairage LED (blanc chaud) sans pour autant renoncer au charme des lanternes actuelles, ni augmenter la pollution lumineuse. L'intégralité de l'éclairage vétuste de la façade de l'église doit également être refait.*



*Le réaménagement de la place de Saint-Bonnet-le-Froid n'intégrant pas la réutilisation de la fontaine, nous avons pu la récupérer pour la faire remonter sur notre commune en 2022, dans le cadre d'un réaménagement de la zone située entre le parking de l'auberge et le lotissement.*

*Pour notre plus grand plaisir, la colonie a pu rouvrir pour l'été 2021. Une subvention communale de 500 euros lui a été octroyée pour la restauration de ses WC extérieurs qui avaient soufferts du temps mais aussi des défauts de construction sur les WC publics adjacents, défauts que nous avons également fait reprendre.*



*Dès l'élaboration du budget 2021, la municipalité avait également souhaité marquer un soutien financier fort de la commune aux associations du village (ayant fait une demande et ayant eu une activité en 2021). Nous avons aussi ouvert ce processus aux professionnels de la commune. Si ce soutien fut bien attribué aux associations, il s'est avéré que, légalement, la commune n'avait malheureusement pas la compétence pour subventionner des professionnels. Nous avons donc fait le relais entre ces professionnels qui avaient fait des demandes et les subventionneurs compétents (Val'Eyrieux, Département, Région) selon l'éligibilité des dossiers soumis.*

**SAINTE-ANDRÉ-EN-VIVARAIS**

**Des agriculteurs de toute la France réunis au Gaec de la Souche pour améliorer la santé de leurs plantations**

Lundi 15 mars au matin, Christophe Frances et Aurélien Grange du Gaec (groupement agricole d'exploitation en commun) de la Souche recevaient plus d'une vingtaine de personnes venues visiter leur exploitation de framboises, fraises et myrtilles. Une visite organisée dans le cadre du projet Ecophyto Ferme Dephy, animé par Agri Bio Ardèche en partenariat avec le groupement (GIE) des producteurs de fruits rouges des Monts du Velay.

**De bio, mais pas que**  
Ce groupe de travail est composé d'une dizaine d'agriculteurs en agriculture biologique ou conversionnelle qui souhaitent améliorer la santé de leurs plantations et trouver des solutions respectueuses de l'environnement, tout en étant économiquement viables.



Aurélien Grange et Christophe Frances ont ouvert les portes de leur exploitation, lundi matin.

che sont réalisés sur les petits fruits, nous manquons donc de références, de données bibliographiques pour nos cultures, surtout en plein champ et en agriculture bio », explique Fleur Mourirot, chargée de mission à Agri Bio Ardèche.

Grâce à ce groupe Dephy Ferme, des formations, des temps d'échanges et des expérimentations sont réalisés. Par exemple, les producteurs utilisent depuis 3-4 ans des préparations à base de plantes (ortie, consoude, préle) pour enrichir leur sol et fertiliser leurs plants. Ils ont également installé des niches à mésanges et chauves-souris pour favoriser la biodiversité

dans leurs parcelles. « Les parcelles ouvertes sont une opportunité de partager notre travail mais aussi d'échanger avec d'autres producteurs, amateurs ou experts. »

Ce lundi, les visiteurs, producteurs ou amateurs, étaient venus de toute la région mais aussi de Limousin et des Pays de la Loire.

**REPÈRES**

**De l'élevage aux petits fruits**  
Installé en 1989 sur une exploitation laitière située à 1 500 mètres d'altitude, Christophe Frances plante ses premiers petits fruits en 1999. À partir de 2005, il développe l'atelier petits fruits, et arrête l'élevage. En 2015, il s'associe avec Aurélien Grange pour une reprise de l'exploitation à terme. Aujourd'hui, ils exploitent tous les deux 0,5 hectare de fraises, 0,5 hectare de myrtilles, 1 hectare de framboises, 0,2 hectare de groseilles, et cultivent des plantes aromatiques.

*Le GAEC de la Souche a fait briller notre commune en mars passé en recevant des agriculteurs de tout le pays dans le cadre du projet Ecophyto Ferme Dephy animé par Agri Bio Ardèche en partenariat avec le groupement (GIE) des producteurs de fruits rouges des Monts du Velay. Nous tenons à féliciter Christophe Frances et Aurélien Grange pour ce coup de projecteur, et rappelons à l'ensemble des acteurs économiques et associatifs que la commune et Val'Eyrieux se tiennent à leurs côtés aussi pour les accompagner dans ce type d'initiatives.*



*Chaque jeudi à 9h30, la place de la Mairie prend des airs de **petit marché** avec l'arrivée cette année d'une marchande de fromages de chèvre de Rochepaule et l'arrivée prochaine d'une épicerie ambulante pour compléter l'offre de nos traditionnels amis boucher et boulanger. Un coiffeur, un cordonnier et un producteur de pommes passent également régulièrement.*

*Dès le début du mandat, j'ai tenu à ce que la commune soit présente aux côtés des familles endeuillées lors des sépultures et qu'une **marque de reconnaissance** soit témoignée par la Mairie (pour l'ensemble des habitants vis-à-vis du défunt) avec un dépôt de gerbe systématique, financé par la commune pour chaque Adieu à l'un de ses enfants. Nous mettons gratuitement à disposition de la famille la salle communale pour ces occasions.*



*Au printemps, la **passerelle des Scies** et le **parapet** du pont au-dessus du ruisseau des Effangeas ont été totalement refaits.*



*Pour répondre aux besoins fréquents de locations saisonnières pour les employés des professionnels environnants, la Mairie s'est (avec succès) fait le **relais entre les offres et les demandes de location**, parce que l'attractivité de notre territoire passe aussi par là. Donc ventes ou locations : informez votre mairie !*



EN L'ANNEE 1926  
LA COMMUNE A ETE AUTORISEE  
A PRENDRE LE NOM DE  
SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS

Cette plaque en marbre commémorative retrouvée en rangeant les locaux communaux fut restaurée par l'entreprise Court de Saint-Agrève. En attendant le centenaire de Saint-André-en-Vivarais en 2026 (précédemment Saint-André-des-Effangeas), elle est exposée dans le hall de la mairie.

En Mai, le traditionnel fleurissement du village a eu lieu grâce aux conseillers, aux bénévoles que nous remercions, et aux fleurs de Mickael Fournel !.



Début juin, notre commune a vu passer sur une partie de son territoire le 15<sup>ème</sup> Trial Classic de RochePaule.



Le 10 juin, une semaine après la panne des numéros d'urgence au niveau national, tous les moyens de télécommunication étaient hors service sur la commune. Après une matinée de dialogues stériles avec Orange qui promettaient le matin un rétablissement en fin de journée, puis à midi pour le lendemain midi, puis à 14h pour le lendemain soir, etc... j'avais du coup sollicité notre sénateur Mathieu Darnaud pour intervenir directement afin de rappeler à Orange leurs obligations vis-à-vis de l'État et du service public. Dans l'heure, les moyens de télécommunication étaient rétablis !

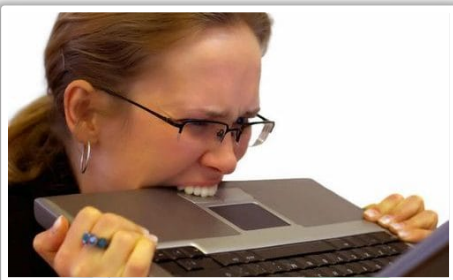
En juin, votre équipe municipale a eu aussi à organiser sur la commune les élections départementales et régionales. Si le Canton du Haut-Eyrieux, de par son découpage « pensé pour la gauche », a vu cette dernière l'emporter de justesse, ici, vous avez plébiscité massivement la liste de droite, comme d'ailleurs la majorité des électeurs du département et même de Val'Eyrieux. Après donc des décennies à gauche, l'Ardèche basculait à droite.

Pour les régionales, c'est la continuité de l'action de Laurent Wauquiez à la tête de la Région que vous avez plébiscitée. Saint-André vote toujours beaucoup et cela tombe bien : Bientôt les Présidentielles !

Binômes de candidats	% voix commune
Mme SERRE Laetitia et M. VILLEMAGNE Michel Divers gauche	29,13%
M. CHABAL Jacques et Mme DUBOUIS Aline Divers droite	70,87%

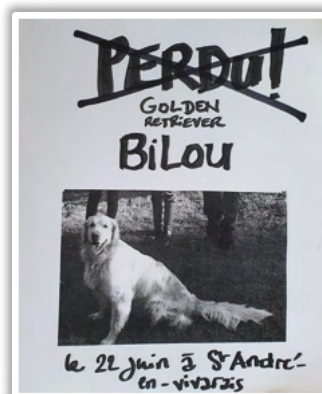
  

Tête de liste	% des voix
Liste	
M. Laurent WAUQUIEZ (Liste d'union à droite) Laurent Wauquiez - La Région avec toutes ses forces	69,90%
Mme Fabienne GREBERT (Liste d'union à gauche) Ensemble, l'écologie c'est possible! Avec Fabienne GREBERT	20,39%
M. Andréa KOTARAC (Rassemblement National) Liste Rassemblement national avec Andréa Kotarac	9,71%



En juin également, très peu de temps avant les élections départementales et régionales, **la foudre a frappé la Mairie** qui est restée plus de 4 jours sans internet, ni téléphone, ni boîte mail, ni imprimante. Ce fut une course contre la montre avec Orange et divers intervenants pour rétablir nos services, totalement paralysés.

Fin Juin encore, alors que la Mairie se faisait le relais de la **disparition de Bilou** (de la Raze) grâce à ses moyens de communication, le bienheureux est réapparu à son domicile après quelques jours d'escapade en solitaire. Sacré Bilou !

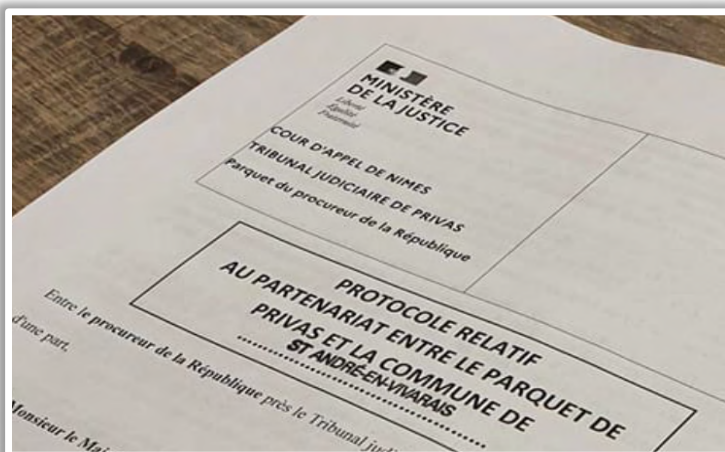


Profitant d'une accalmie sanitaire, une **Journée Éco Citoyenne** devait se dérouler le 04 juillet pour nettoyer, tous ensemble, les forêts et l'ensemble du territoire de la commune. Malheureusement, la météo nous a contraint à l'annulation. Prochaine tentative avant l'été !



Début juillet également, l'**Aire de Pique-Nique des 3 croix** a fait peau neuve avec la restauration du calvaire et la pose de toilettes sèches utilisables toute l'année. Idéalement située à la principale porte d'entrée touristique nord de Val'Eyrieux, cette aire a gagné en attractivité et notre village incite ainsi davantage à s'y arrêter pour voir à quel point il y fait bon vivre. Ce chantier, dont quelques finitions sont encore en attente de réalisation, a été subventionné à 80% par Val'Eyrieux, le Département et la Région.

Durant l'été 2021, j'ai signé avec Madame la Procureure de la République un **protocole relatif au partenariat entre le Parquet et la commune**. Dans un monde où les provocations, les incivilités, la violence, les fausses informations et la calomnie courent, ce protocole élargit et renforce largement les pouvoirs de Police du Maire, et accélère le jugement des infractions relevées localement.





En juin, j'ai pu trouver, avec la Direction Départementale du Territoire (DDT), une issue favorable à une situation de blocage qui s'était installée aux Ruches sur une **problématique de permis de construire** en face de la Maison de la Béate.



Profitant d'une accalmie sanitaire, la Mairie a pu organiser cet été un **temps convivial** après la cérémonie du **14 juillet**, pour le plus grand bonheur des habitants et des enfants venus en très grand nombre !

**Jamais sur la commune un 14 juillet, ni même des vœux, n'avaient attiré autant de monde. Du fond du cœur : MERCI.** Vivement les beaux jours que nous puissions remettre cela autour de débats citoyens.

L'été 2021 a vu **l'église, la cure, la maison de la Béate et l'auberge** recevoir quelques soins extérieurs avec des réparations de joints de façade. Des joints défectueux qui créaient des infiltrations d'eau et des dégâts intérieurs depuis des années.



Au printemps, grâce à la bonne volonté de tous et conformément aux conclusions qui avaient été rendues par les experts sollicités par le juge en charge du dossier, j'ai pu mettre fin à des années de procédures qui opposaient l'exploitante de l'auberge à la Mairie. Tout le monde a été gagnant dans la résolution de cette affaire qui coûtait à tous. Un nouveau bail a été établi, les reliquats à percevoir sur le montant des loyers ont été perçus. Par la suite, lorsque l'auberge a été sous le coup des fermetures COVID imposées par le gouvernement, la Mairie a été présente en assurant une exonération des loyers grâce à la compensation financière obtenue du Département de l'Ardèche.



Suite à la météo catastrophique de juillet, le **concert gratuit** de Jessandwest organisé par l'auberge le soir du 17 juillet a malheureusement dû être annulé. Une autre partie remise...



Le 14 août s'est tenue, à la salle Louis Pize, une **projection gratuite du film « La source de la Loire, mythe et réalité »** de Samuel et Anne-Sylvie Debard qui étaient présent pour ensuite en débattre lors d'un temps convivial.

Ce film va, d'une manière très intéressante, à l'encontre d'un mythe établi depuis fort longtemps : que la source de la Loire se situe à 5km du Gerbier de Jonc.

Il est disponible à la vente, sur demande, en Office de Tourisme de Saint-Agrève.



Le 16 août, en présence du Président Jacques Chabal et de ma consœur Monique Pinet, Vice-Présidente à la Culture à Val'Eyrieux, c'est dans le cadre du festival « Musique en Vivarais-Lignon » que Val'Eyrieux vous a proposé un **concert gratuit de musiques d'Argentine** par le groupe « Taquetepa ».



Cette année 2021 encore **la Foire de Saint-André** a été un grand moment de rayonnement pour notre commune avec beaucoup de visiteurs et d'exposants malgré des contraintes sanitaires imposées, toujours très pesantes. Je remercie l'association Effangeas et ses équipes pour leurs efforts et leur détermination.

Pour les 30 ans de l'association Effangeas, la **Fête de la Saint-André** a été organisée fin novembre malgré un cumule de contextes météorologiques et sanitaires compliqués. D'ailleurs, c'est avec une pointe d'humour que j'ajouterai même qu'il aurait peut-être fallu s'abstenir de souffler sur les gâteaux... Bref, tout s'est bien passé et s'est bien terminé. Merci pour ces moments de vie et de contacts... positifs.







*Exceptionnelle soirée dansante « Aligot / Saucisse » créée par le nouveau bureau de l'association de gestion l'école le 13 novembre dernier. Un très beau succès, à refaire ! J'ai beaucoup apprécié l'ambiance et je valide d'autant plus, que ce type de soirées a pour but de faire baisser les coûts de l'école pour la collectivité ! Bravo à toute l'équipe.*

*Merci à toutes celles et ceux qui sont venus très nombreux (plus de 150 participants !), les habitants bien sûr, mais aussi des élus locaux, régionaux et d'anciens élus aussi comme Madame Wauquiez, toujours très impliquée dans la vie du plateau.*



*Un marché de Noël avait lui aussi été organisé par l'école, et aurait dû se tenir sur la place le 12 décembre en présence de la Confrérie de la Châtaigne. Malheureusement, suite aux restrictions sanitaires ce dernier a dû être annulé.*

*Espérons que cette initiative et ses animations populaires puissent voir enfin le jour en 2022 !*

## RAPPEL

*Contre la propagation de la COVID-19, la meilleure arme pour se protéger et protéger les siens reste avant tout l'application la plus stricte des gestes barrières.*

*La vaccination ne vous empêche pas de contracter et de transmettre la maladie, alors même vaccinés, restez prudents. Appliquez les gestes barrières dont la désinfection régulière des mains !*

COVID-19

### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

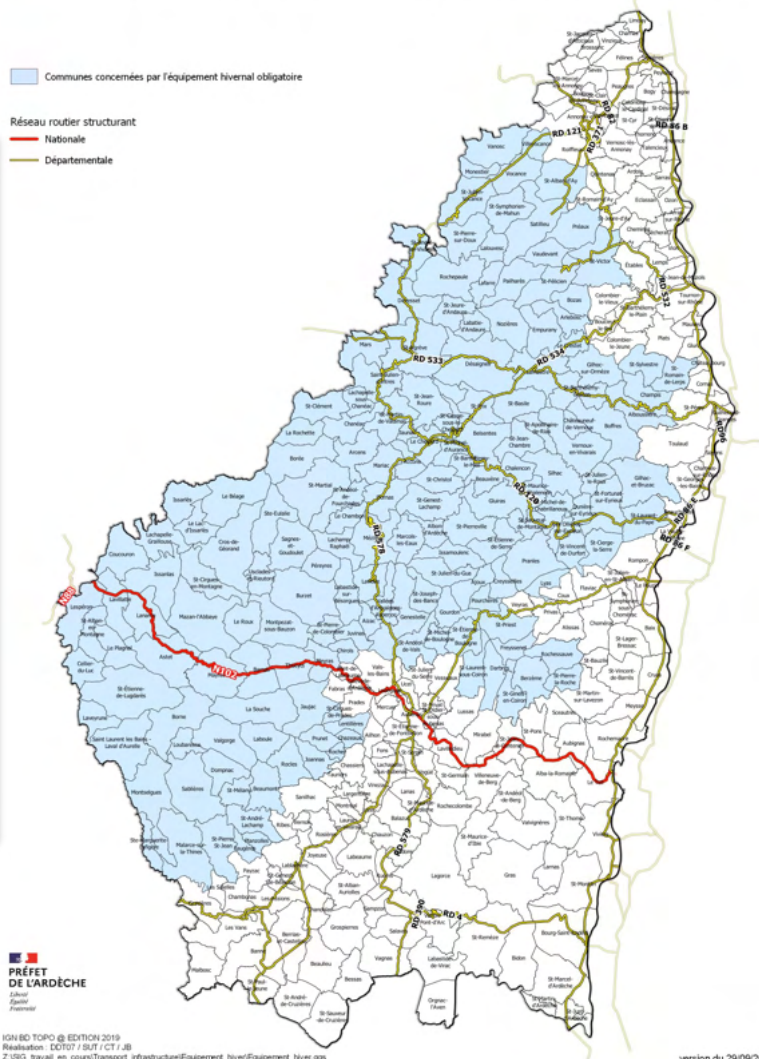
🌐
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
☎️
0 800 130 000

(appel gratuit)

**Commémorations 2021**  
en images



DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
Périmètre concerné par l'obligation d'équipements spéciaux en période hivernale



**RAPPEL**

Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2021, les équipements pneumatiques pour l'hiver sont devenus obligatoires sur une bonne partie des territoires ardéchois, dont le nôtre.



Il y a un an, la commune se dotait d'un **agent polyvalent** en temps partagé avec les communes altiligériennes voisines de Saint-Bonnet-le-Froid et du Le Mas-de-Tence. Florent a été reconduit dans ses fonctions (par les trois communes) pour 2 années supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier. L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour le remercier de son travail discret mais efficace.



Un important **tri des locaux communaux** a été réalisé pour optimiser les espaces, afin d'aménager et d'organiser un vrai local technique fonctionnel.



Après une année de luttes, le **transformateur** situé vers la Halle (en friche et à l'enceinte cassée), a été **remis en état et sécurisé** par Enedis. D'ailleurs, ces derniers vont également accélérer l'enfouissement de lignes de manière significative en 2022.



**Des jeux** (qui allaient être jetés pour renouvellement) ont été récupérés par la commune. Ils seront révisés et installés sur les terrains communaux pour l'été.

Cet été, j'ai visité, à l'invitation de Jacques Marcon, **les jardins maraîchers situés à Gambonnet** (à cheval sur Saint-Bonnet et Saint-André). Ils ont pour vocation d'alimenter les restaurants des Maisons Marcon, nos cantines, mais aussi à terme d'ouvrir au public (avec mon total soutien !).



En 2021, j'ai répondu aux sollicitations des propriétaires du site de Beaudiner en diligentant volontairement une enquête publique visant à mieux accompagner la commune vers la **cession d'un chemin** (rouge ci-contre) qui, bien que barré depuis des années, était le cœur de conflits. D'ailleurs, dans cette continuité, la municipalité a été trainée devant le Tribunal par l'action de deux de mes plus fidèles opposants.



### ***Dans la série « Faut pas pousser » ...***

*Pour éviter bien d'autres conflits inutiles, je me suis aussi penché sur le très lourd dossier des **coupes de bois non déclarées en Mairie**. En effet, un arrêté pris très judicieusement il y a des années, oblige à déclarer les coupes en Mairie pour veiller sur l'état de nos chemins. Cela peut aussi parfois prévenir d'autres désagréments, comme du côté de l'enclave vers la Chapelle-sous-Rochepaule (photo ci-contre).*

*Je rappelle que la déclaration en Mairie est surtout pour éviter à tous des embêtements. C'est un acte de bienveillance réciproque. La Mairie n'est pas là pour empêcher, mais pour accompagner et veiller à ce que tout se passe bien dans l'intérêt général, conformément à la loi mais aussi selon les zones et les infrastructures à proximité des futures coupes.*

***En 2022, nous allons travailler davantage sur cette information et l'accompagnement des propriétaires et exploitants pour que les choses puissent se passer en douceur, dans l'intelligence et le dialogue.***

*Cependant, les professionnels qui sauront et continueront d'enfreindre les règles verront désormais leur **chantier immédiatement suspendu** et seront convoqués en mairie.*

*Les équipes municipales ont d'autres choses à faire que de courir les bois, alors que la Mairie et le contribuable ont bien d'autres choses à financer que la restauration de milieux naturels, d'infrastructures, d'esplanades de retournement ou de chemins publics, massacrés discrètement pour optimiser le rendement d'intérêts privés.*

*Le ton sera juste, mais en cas d'infraction les sanctions vont devenir sévères.*



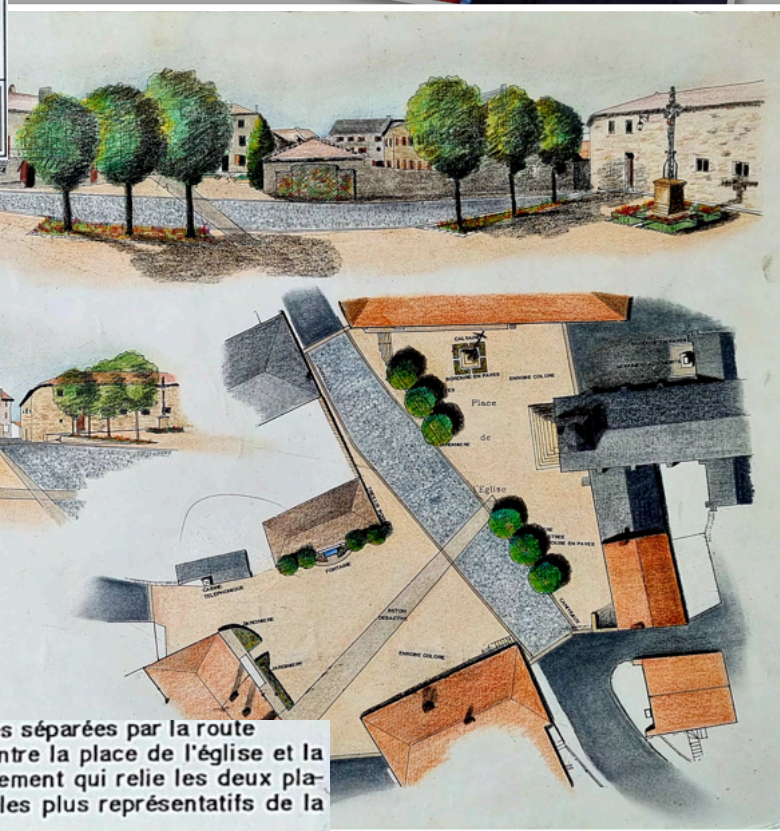
Après des mois d'une fermeture imposée par les mesures gouvernementales, j'ai été heureux de venir (dès les premières heures !) retrouver des habitants en terrasse pour soutenir l'auberge dans sa réouverture.



Cette année, j'ai eu aussi le plaisir d'accueillir en personne le Père Noël lors de son repérage sur le village, durant lequel il est passé voir si les enfants de l'école avaient bien été sages.



AMENAGEMENTS DE LA PLACE DU VILLAGE		
MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE ST ANDRE EN VIVARAIS		
ECHELLE : 1/200	CONCEPTION : ISABELLE GAGLIONE Z.A. de Prachenet - 07430 ST CVR Tél : 04 75 67 41 26 / Fax : 04 75 67 41 17	PLAN DE MASSE + PERSPECTIVES
DATE : 25/06/99		



Le parti d'aménagement tend à unifier les places séparées par la route départementale N° 9. L'axe visuel qui existe entre la place de l'église et la place de la mairie est renforcé par un cheminement qui relie les deux placettes et guide le piéton vers les bâtiments les plus représentatifs de la commune : l'église et la mairie.

Le monument aux morts s'appuie sur l'axe latérale gauche de l'église où les rassemblements commémoratifs se dérouleront à l'écart de la circulation.

Une fontaine murale évoquant un bassin s'adosse au mur aveugle. Autour d'elle, des jardinières forment une composition végétale en volume qui adoucit la minéralité du site. D'autres jardinières accompagnent la façade de la mairie et des bâtiments adjacents pour retenir la place avec moins de rigueur.

Le parti d'aménagement tend à unifier les places séparées par la route départementale N° 9. L'axe visuel qui existe entre la place de l'église et la place de la mairie est renforcé par un cheminement qui relie les deux placettes et guide le piéton vers les bâtiments les plus représentatifs de la commune : l'église et la mairie.

En 2021, nous avons sollicité le Centre de Gestion pour effectuer un tri des archives communales en profondeur. En effet, les changements de secrétaires au cours des décennies, les déménagements et les accumulations faisaient que, pour la secrétaire, il était devenu très difficile et chronophage de retrouver quoi que ce soit dans ces archives datant souvent d'avant sa prise de fonction.

Ce tri aura permis de diminuer la quantité de nos archives de plus de 60%, de reclasser le restant dans des cartons propres en bon état, d'optimiser l'espace dans notre mairie exigüe et surtout de doter notre secrétaire de mairie d'un lexique précis sur l'organisation et le classement des archives pour faciliter les recherches. Lors de ce tri, certains documents intéressants (comme ci-dessus) ont pu être exhumés. Ils ont, bien évidemment, été conservés, tout comme les archives dites « anciennes », patrimoine de notre commune et de ses habitants.



*Au niveau de l'**urbanisme**, j'ai organisé en 2021 plusieurs rendez-vous avec la direction de la DDT, y compris sur le terrain, afin qu'ils aient une parfaite compréhension de notre commune et de ses enjeux en matière d'urbanisme, de développement, mais aussi pour aller vers une meilleure protection de nos atouts.*

*Les enjeux quels sont-ils ? Beaucoup de nos jeunes (face aussi à de nouveaux arrivants) veulent construire en l'absence de terrains constructibles ; des friches, des maisons ou des bâtiments vacants à réhabiliter ; l'absence de locatifs pour activités économiques malgré une demande forte ; un nombre important de personnes cherche une maison ; le manque de certains types de logements locatifs, ...*

*Malheureusement, depuis des années, notre village souffre de l'absence de vision claire en matière d'urbanisme. Pas de Plan Local d'Urbanisme (PLU), pas de Carte Communale, ce qui fait qu'aujourd'hui, non seulement les fameux atouts de notre commune ne sont pas protégés, mais en plus, notre commune se retrouve soumise au cumul du Règlement National d'Urbanisme (RNU), très généraliste, peu adapté, contraignant et surtout restrictif sur les fondamentaux, et la Loi Montagne entrée en force en 2016. De fait, ici, sur le terrain, nous nous retrouvons à ne pouvons décider de rien. Pire encore, les inconvénients et restrictions du RNU ont été aggravés par cette arrivée de la Loi Montagne, et avec maintenant le SCoT à venir (pour lutter contre l'artificialisation des sols) bientôt **plus rien ne sera possible niveau construction** si l'on ne fait rien.*

*Il va donc falloir agir vite, dès cette année. Il est plus que temps **d'avoir une vision claire et sur le long terme pour défendre nos jeunes**, notre développement, notre identité et nos atouts si essentiels à notre tourisme et à notre attractivité. Nous le savons déjà, à terme, l'idéologie « politico-écolo » imposant ses lois, nous allons être limités à seulement 17 nouveaux logements (individuels et collectifs confondus !!!), sur une surface de 1,7 hectares maximum, uniquement en dents creuses dans la continuité de 5 autres habitations existantes, et, uniquement si cela est dans une enveloppe urbaine (imposée si pas de pré-désignation par nos soins). Donc avant l'entrée en vigueur du SCoT, il y a urgence. Une vision doit être pensée, raisonnée, dans la réalité du terrain et des besoins actuels et futurs. Un territoire sans potentiel où tout est interdit est un territoire condamné à mourir.*



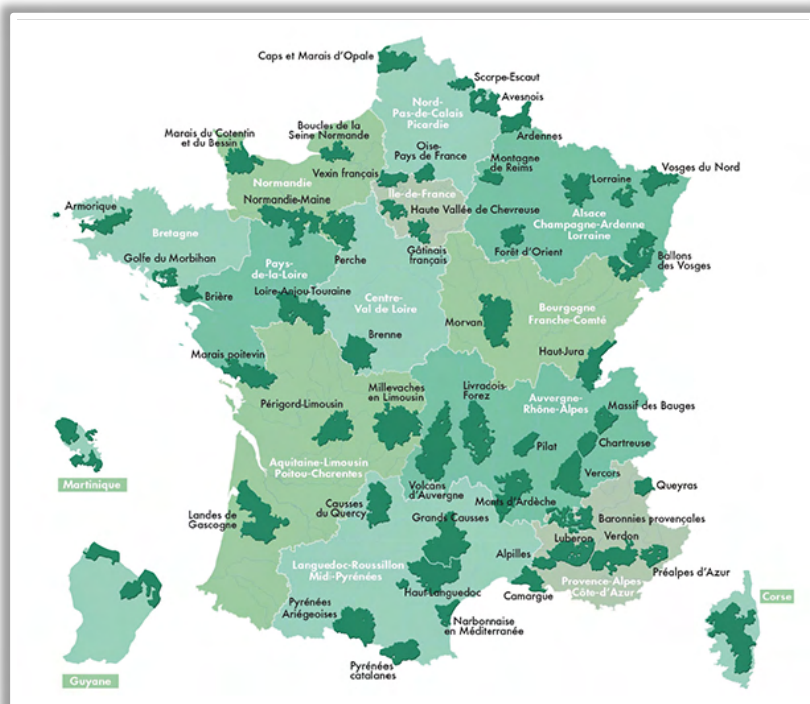
*Au sujet de la possible incorporation de la commune au **Parc Naturel Régional du Pilat**, et, en attendant de pouvoir aussi nous réunir pour débattre de ce sujet : faisons le point.*

### ***C'est quoi un Parc Naturel Régional (PNR) ?***

*Et bien c'est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale, pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Un groupement de collectivités qui agit en faveur de ce territoire d'exception, avec un projet politique ambitieux conciliant activités humaines et préservation de la nature et des paysages via « la Charte du Parc ». **Respect de l'environnement et bien-être des habitants** motivent donc toutes les actions conduites. De nombreux financements sont alors prévus pour accompagner les projets conformes à la charte. C'est une possible opportunité (ou pas !), tous les 15 ans (voire jamais !), on se doit donc d'y réfléchir avant d'y aller (ou pas !).*



*Exemple d'aménagement financé*

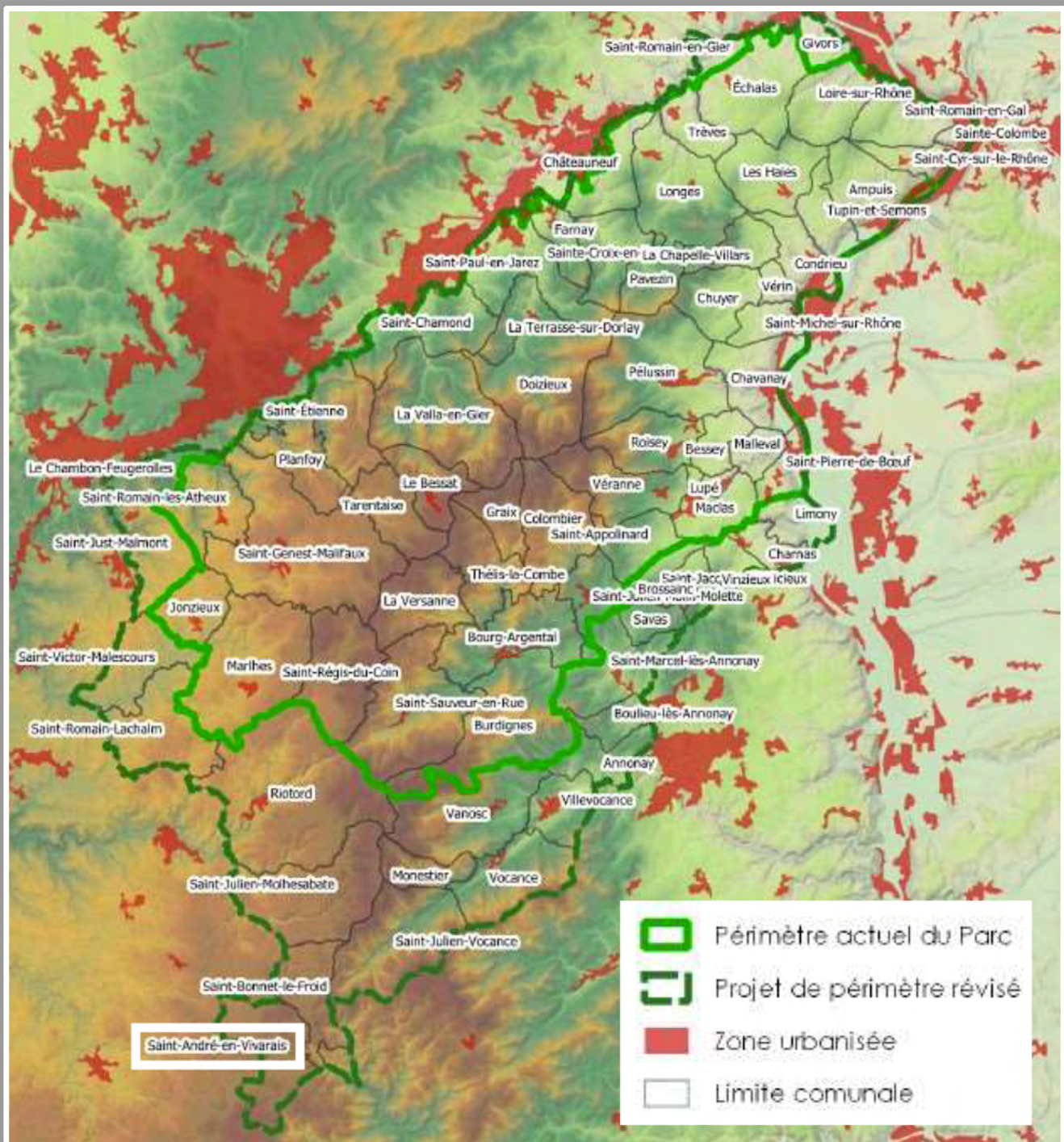


### ***Saint-André-en-Vivarais a quoi à valoriser avec le PNR ?***

*Pour le tourisme, notre singularité de « commune la plus verte d'Ardèche » (terme repris des cartes postales de la belle époque aux écrits d'Albin Mazon) est un atout. Mais aussi nos sites naturels ; notre patrimoine, nos paysages et nos points de vue ; nos cours d'eau ; notre patrimoine naturel, architectural et culturel ; nos artisans/producteurs/agriculteurs et leurs produits. Du Suc de Beauvert à la singularité de notre enclave, en passant par les sites du château de la Valette, de l'ancien château de Beaudiner avec son histoire et sa vue exceptionnelle, les châteaux de Beaume et de Montivert, Brameloup et ses animations, nos sentiers à thèmes (Louis Pize, VTT, Rando, ...), le GR420 et le fameux GR7, très fréquenté, et que la Fédération Française des Randonnées Pédestres inclus dans son plan « La traversée du Massif Central par les Parcs », nos gîtes (variés et de qualité) et enfin nos forêts et notre bourg centre. **Valoriser c'est créer une dynamique positive, de la vie et une qualité de vie qui se maintient et s'améliore au lieu de se détériorer par l'isolement.***

## Pourquoi le Parc Naturel Régional du Pilat et pas celui des Monts d'Ardèche ?

Parce qu'il est rendu possible à une commune de rejoindre un PNR uniquement lorsqu'il y a **une révision de charte et de périmètre** (en général tous les 15 ans). Cependant, il faut aussi que la commune en soit limitrophe au nouveau périmètre. Malheureusement, la révision de la charte du PNR des Monts d'Ardèche n'est pas pour demain et nous sommes séparés géographiquement de ce dernier par Devesset et Rochepeule, hors parc. Alors que, le PNR du Pilat est en révision de sa charte avec un périmètre allant jusqu'à Saint-Bonnet-le-Froid. C'est pourquoi, j'ai demandé que notre commune puisse également candidater aux côtés de Saint-Bonnet. Reste à travailler d'ici 2025 sur le dossier, suivi par la conseillère municipale Nadège Maille que je remercie. **Cela dit, même si notre travail vise à rendre les conditions d'adhésion les plus positives possible : Ce sera à la population, seule souveraine, de voter pour ou contre l'adhésion après à une série de réunions publiques d'information par thématiques pour une parfaite compréhension. Je m'y engage, comme je m'engage à ce que le scrutin soit validé que si et seulement si la majorité des habitants s'est exprimée.**





# SAINT-ANDRÉ-EN-VIVARAIS

## 569 ha de forêts "anciennes" sur la commune !

À SAINT-ANDRÉ-EN-VIVARAIS, le taux de boisement a plus que doublé depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, date de réalisation de la carte de l'État-major, passant de 30 % à l'époque à 65 % aujourd'hui. Cependant, ceci n'a pas empêché, pendant cette période d'un peu plus de 150 ans le défrichement de 9 % des bois de l'époque, qui étaient pour certains anciens. Parmi les forêts actuelles, 42 % seraient anciennes.

**Les forêts anciennes représenteraient 28 % de la surface communale (environ 569 ha), chiffre légèrement au dessus de la moyenne pour le département et le plus élevé de la partie nord du Plateau ardéchois.**



Tous les 5 ans, l'État recense la population des communes. Pour Saint-André-en-Vivarais, ce dernier a lieu du 20 janvier au 19 février 2022. **Le recensement est très important**, en effet, il conditionne en partie la dotation versée par l'État à la commune et ce pour les 5 prochaines années. Les derniers résultats montraient d'ailleurs une variation de la population légèrement à la baisse, avec 212 habitants en 2013, contre 210 habitants en 2019.

**Marie-Paule CHARRA, agent recenseur, sillonne la commune afin d'aller à la rencontre des habitants à comptabiliser. Lui réserver le meilleur accueil relève de votre devoir de citoyen. Merci.**



A propos de citoyenneté... à la fin de l'été, nous avons eu **un vol en plein jour** de l'une de nos tables de pique-nique sur l'aire des trois-croix, malgré ses pieds enterrés dans le sol...

Par chance, d'honnêtes citoyens ont été interloqués par la scène et ont pu prendre en photos les plaques et les véhicules (Dacia Sandero noire et Peugeot 306 cc rouge). Une plainte a été déposée avec ces preuves et témoignages. Malheureusement, la réparation financière imposée par le magistrat n'aura été que de 300 euros (la table n'étant pas récente...).

Seule consolation : les voleurs n'auront pas pu profiter de cette table, car elle s'est brisée lorsque ces vauriens l'ont perdue en route dans un virage de la vallée de la Vocance.



Pour en revenir à la qualité de notre cadre de vie et à nos atouts qu'il faut préserver, je souhaite que nous nous penchions tous sur toutes les mesures qui peuvent être mises en place sur notre commune pour la **protection des abeilles**.

En effet, ces dernières jouent un rôle crucial pour la pollinisation de nos fleurs et de nos cultures. Sans abeille : pas de vie. Il est de notre devoir de nous battre contre leur disparition progressive. Nous allons donc y travailler, avec les acteurs locaux du secteur, mais aussi avec les services du Département et de la Région. J'ai déjà fait remonter certaines remarques venant de nos producteurs.

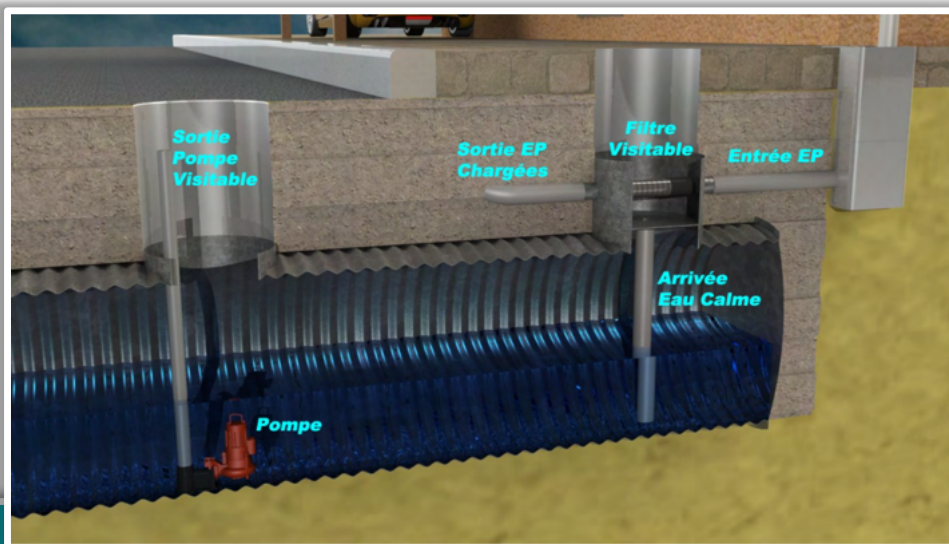
Lors de mes rendez-vous sur le terrain avec la DDT et la Police de l'Eau, il est apparu que les importants travaux ci-contre, réalisés il y a des années, l'ont été de manière totalement irrégulière, **hors du respect de toute norme et obligation environnementale**. Les conséquences : un enrochement déjà fragilisé qui risque de s'effondrer et des buses dénaturant le lit de la rivière et empêchant la remontée des poissons. Il va falloir remettre les choses en ordre et en conformité.



Concernant l'eau potable, Val'Eyrieux et l'Agence de l'Eau ont conclu avec la SAUR et Naldeo l'élaboration d'un schéma directeur sur Saint-André-en-Vivarais afin d'en finir avec l'**adduction d'eau potable** sur la commune via un taux de subvention inhérent au schéma rendant enfin cette opération viable.

Outre Brameloup, La Pesséat, La Souche, Belchamp (Mas-de-Tence) et Basset, **signalez-vous au plus vite auprès de la mairie si vous souhaitez un raccordement à l'eau potable (histoire d'être certain de n'oublier personne)**.

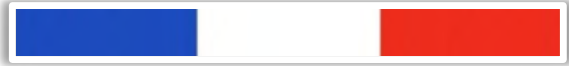
**L'entretien des ruisseaux et nos ressources en eau sont des combats essentiels sur lesquels nous travaillons aussi, et nous allons d'ailleurs bientôt enclencher des actions concrètes et fortes.**



Du côté de la scierie de Montivert, il y a une **défaillance en matière de lutte incendie**, et écorcer des fustes consomme environ **30 m<sup>3</sup> d'eau potable**. Cette situation est une aberration lorsque l'on sait que les eaux pluviales, qui tombent sur les 5'000 m<sup>2</sup> de toiture de la scierie, partent dans la nature. L'idée est d'utiliser les parcelles communales en face pour installer une réserve incendie visitable à usage mixte (subventionnée).



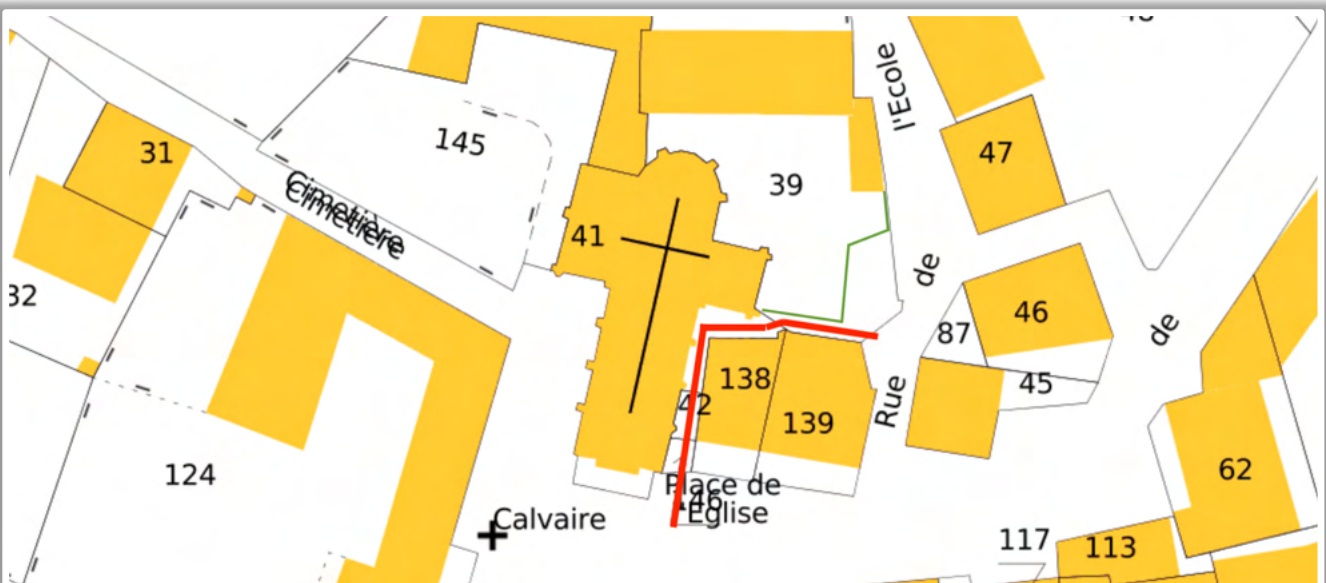
*L'étrave communale qui sert au déneigement de la commune a été totalement révisée à Lamastre avec l'aide précieuse des établissements Bouchardon de Saint-Agrève qui nous ont aidé au transport. Nous les en remercions.*



*Au lotissement, **la Maison Veret** a été terminée fin 2021 et la famille a pu s'y installer. Nous les félicitons pour ce projet, si important dans une vie, et nous leur souhaitons d'y être très heureux.*



*La mairie s'est engagée activement afin que les locataires de la maison Gauthier puissent rester sur la commune. Ils ont été relogés dans l'un des confortables appartements communaux au-dessus de l'école. La maison des Gauthier, elle, a donc été mise à la vente et nous espérons vivement qu'elle fera le plaisir d'une famille en résidence principale sans tarder.*



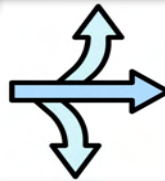
*La cour de l'école a été modifiée pour ré-ouvrir le passage entre la Place de l'Église et la Rue de l'École. Un passage (ici en rouge) beaucoup plus sécurisé pour les piétons et randonneurs que le bas de la Rue de l'École.*



*Pour libérer l'accès aux camions, véhicules agricoles et de déneigement, l'angle de la Mairie a été rectifié tout en conservant les normes « handicapé » nécessaires.*



*Faute de réaction depuis plus d'un an et cela malgré mes relances, j'ai décidé de mettre en demeure l'architecte qui a supervisé les travaux de rénovation de la mairie. En effet, ces travaux n'ont pas été terminés, certains éléments (comme la façade sud) sont totalement à reprendre et malgré des dépôts de garantie conservés, les prix augmentent et il est du devoir de l'architecte d'aller jusqu'au bout de son mandat pour finir ce chantier. Ça bouge.*



*L'ensemble des WC publics, dont ceux de la mairie, ont été équipés de distributeurs de savon, d'essuie-mains, de poubelles, de distributeur à gel désinfectant (pour mains et cuvette), mais aussi de simples supports à papier toilette...*

*Au niveau de la salle communale « Louis Pize » (dont les tarifs de location ont baissé en 2021 pour les contribuables communaux), elle a été dotée d'un diable spécialement adapté au maniement des piles de chaises, pour un plus grand confort des locataires et une meilleure préservation du matériel. Cette année c'est un frigo professionnel, plus grand, et le WIFI qui vont venir l'équiper. Aussi, suite à plusieurs dysfonctionnements, son système de chauffage a fait l'objet d'une révision complète et d'un grand entretien.*

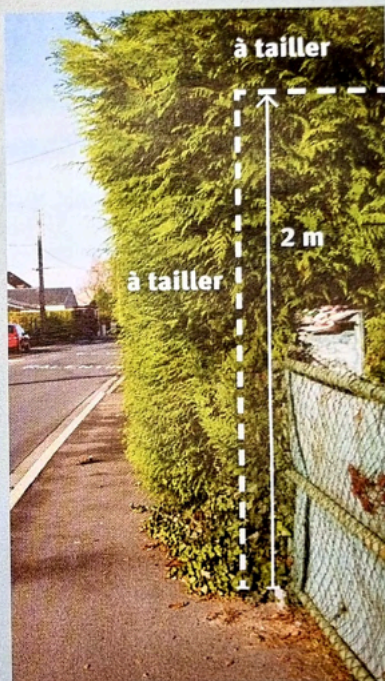


SÉCURISATION

## DANGER citoyen!

**Végétation débordante = DANGER.** Ces dernières années, on constate de plus en plus un manque d'entretien des haies, des arbustes et des arbres. Cette végétation qui déborde sur la voie publique, pose des problèmes de sécurité et de circulation. Elle diminue la visibilité et gêne les déplacements des piétons, des véhicules et notamment des engins de déneigement et de ramassage des ordures ménagères. Afin d'éviter les accidents et d'assurer la continuité des services publics, **la mairie rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des végétaux.** Ces derniers ne doivent pas dépasser les limites privées.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable



*A Saint-André aussi, nous avons parfois besoin de pouvoir nous engager sur une route sans être gêné par une haie mal entretenue.*

*Une taille peut parfois sauver une vie (ou éviter de faire des estropiés).*

*Pensez-y, les beaux jours arrivent bientôt.*



## et du côté de Val'Eyrieux ?

Tout d'abord, je vous rappelle que « Val'Eyrieux info » est disponible en libre-service en mairie et que vous pouvez aller sur le site [www.ValEyrieux.fr](http://www.ValEyrieux.fr) pour découvrir les différentes compétences (elles sont nombreuses) et suivre l'ensemble des actions concrètes réalisées pour notre territoire, pour vous !

\*\*\* INFO Val'Eyrieux \*\*\*

Recherche d'emploi/Projet professionnel? Val'Eyrieux est là!

Veillez trouver, ci-joint, les coordonnées de la cellule Emploi-Formation de la communauté de communes Val'Eyrieux qui est à votre disposition pour vous accompagner :

- > pour trouver un emploi, une formation, s'orienter
- > pour vous mettre en relation avec des employeurs potentiels
- > pour vous accompagner dans vos projets professionnels / projets d'entrepreneuriat.

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?  
UN PROJET PROFESSIONNEL ?



La Cellule Emploi Formation Val'Eyrieux  
est là pour vous accompagner !

- Pour trouver un emploi, une formation, s'orienter
- Pour vous mettre en relation avec des employeurs potentiels
- Si vous avez le souhait de vous lancer dans l'entrepreneuriat

N'hésitez pas à nous contacter !  
Cellule Emploi-Formation - Poleyrieux  
400 route d'Arlic Industrie - 07160 Le Cheylard  
Tél. : 09 70 65 01 17 - Courriel : [emploi-formation@valeyrieux.fr](mailto:emploi-formation@valeyrieux.fr)

VAL'EYRIEUX  
communauté de communes

en partenariat avec

Mission Locale  
Nord Ardèche

pôle emploi



VAL'EYRIEUX  
communauté de communes

En 2021, Val'Eyrieux a lancé son **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour vous accompagner financièrement, techniquement et administrativement, dans la rénovation de votre habitat.

Vous pouvez bénéficier de cette OPAH pour :

- l'adaptation du logement (handicapés / personnes âgées)
- la rénovation énergétique
- la réhabilitation de logements très dégradés
- la réhabilitation des logements locatifs

**N'hésitez pas à contactez SOLIHA ARDECHE\* au 04 75 29 51 35 ou sur [contact.ardecche@solihha.fr](mailto:contact.ardecche@solihha.fr)**

(\*opérateur retenu par Val'Eyrieux pour vous accompagner sur vos projets.)



Au côté de la **Chambre d'Agriculture de l'Ardèche**, Val'Eyrieux s'est engagé pour **accompagner les agriculteurs** de son territoire avec le lancement du **CLI (Comité Local d'Installation)**.

- Réflexion sur la transmission de votre exploitation
- Recherche de repreneur
- Projet agricole / Recherche de Foncier
- Propriétaire de terres agricole se questionnant sur les possibilités de mise à disposition
- etc...

**N'hésitez surtout pas à contacter Marion Gaulupeau ([marion.gaulupeau@ardeche.chambagri.fr](mailto:marion.gaulupeau@ardeche.chambagri.fr) / 06 75 15 24 21) ou Marine Roux ([m.roux@valeyrieux.fr](mailto:m.roux@valeyrieux.fr) / 09 70 65 01 18)**

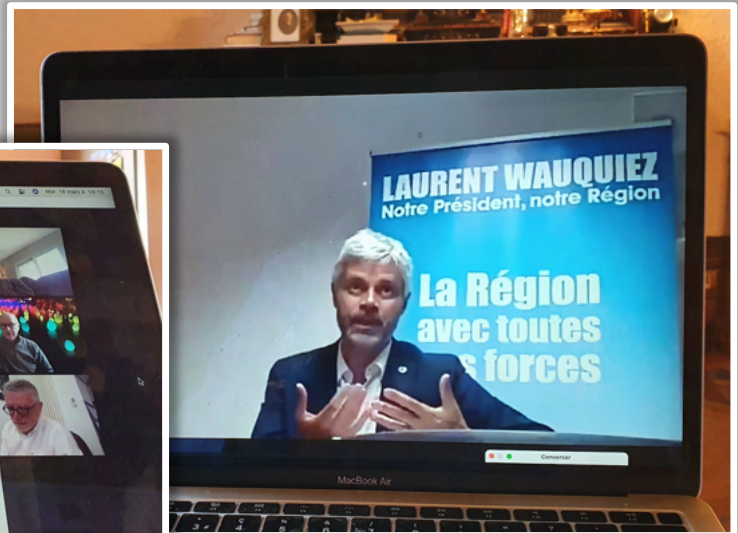


A propos d'agriculture, c'est en tant que **Vice-Président de Val'Eyrieux** que j'ai représenté fin mars le **Président Jacques Chabal** en me rendant aux côtés de **Laurent Wauquiez** à la ferme de la famille **Héritier** à **Devesset** qui venait d'être ravagée par un incendie. La Région, suite à ce rendez-vous, a pris le leadership sur ce dossier.





Dans le cadre de mes activités communales et intercommunales, j'ai effectué plusieurs **interventions dans les médias locaux**, tout au long de l'année, que ce soit en studio ou en extérieur. Contribuer à faire vivre nos médias locaux de qualité en entretenant la transparence de l'action de la commune et de Val'Eyrieux, c'est important, c'est positif pour tous : Écoutez, lisez, soutenez vos médias locaux !



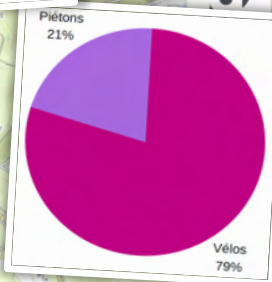
Avec la crise sanitaire, nombreuses aussi ont été les **visio-conférences** cette année.

Pour représenter notre territoire, **j'ai été présent à 182 réunions en 2021** (soit 3 à 4 réunions par semaine (sans compter les inaugurations, visites, ...)). Il n'y a pas de mystère, si l'on veut que notre territoire continue à vivre tout en se préservant, au lieu de subir et de râler dans notre coin, il faut être présent et actif.



» ENJEUX DE CONNECTION DOLCEVIA - HAUT-LIGNON

On comptabilise 18 391 passages de vélos sur La Dolce Via en 2021, contre 13 500 en 2020 (+ 36%).



CC du Haut-Lignon

— Tracé à l'étude pour le prolongement de la DolceVia  
 — Dolce Via  
 — Proposition itinéraire Haut-Lignon

Etude de faisabilité du prolongement de Dolce Via

0 500 m  
 Sources : © Les Contributeurs d'OSM.  
 Réalisation : Lenny Dolé - Indigo - Octobre 2021

Dès le début du mandat, j'ai voulu faire avancer à grand pas la connexion entre les deux grands réseaux locaux de vélo-routes, véritables moelles épinières touristiques, que sont la **Dolce Via** (Val'Eyrieux) et la **Via Fluvia** (Haute-Loire). Après plusieurs réunions avec le Haut-Lignon, le bureau d'étude mandaté par mes services, la Mairie de Saint-Agrève (qui a besoin de dynamiser la gare et le Lac de Veron), et, après un tour à vélo, sur le terrain avec tout ce petit monde, nous avançons vers une première phase de rapprochement Dolce Via / Via Fluvia. Le Haut-Lignon avance sur la connexion Tence / Le Chambon-sur-Lignon, alors que mes services avancent sur les liaisons Saint-Agrève / Lac de Devesset / Devesset Bourg Centre, et Saint-Agrève Gare / Bourg Centre / Lac de Veron. Des travaux qui devraient être réalisés d'ici 2024 pour environ 2 millions d'euros (Val'Eyrieux, Département, Région, État, Europe).

La Région devrait ensuite coordonner le branchement interdépartemental au niveau des Sables à Devesset. St-André, ses gîtes et ses producteurs ne seront donc plus très loin !

## TOILETTES PUBLIQUES ÉCO-RESPONSABLES

### ECO-FRIENDLY PUBLIC TOILETS

Faible maintenance / Low maintenance (once per year)

Sans électricité / No power needed

Sans eau / Waterless

- 1 Cabine / Cabin
- 2 Local technique / Technical room
- 3 Soubassement (partie enterrée) / Basement

**A** Zone d'arrivée des matières solides, déplacées vers la zone **B** une fois par an  
 Arrival zone of solids, moved to zone **B** once a year

**B** Zone de compostage : extraction du terreau une fois tous les 5 à 15 ans  
 Composting area : extraction of the compost every 5 to 15 years

← Flux d'air - ventilation naturelle / Air flow  
→ Flux des liquides / Liquids flow  
→ Flux des solides / Solids flow

MADE IN FRANCE

Trois toilettes sèches vont aussi être ajoutés à la Dolce Via entre Saint-Agrève et le Cheylard. Des WC du même type que ceux installés sur notre aire de pique-nique des Trois Croix, pour une utilisation toute l'année (car pas besoin de hors gel). Elles économisent nos ressources en eau et elles sont Made in France !





*En 2021, mes services à Val'Eyrieux, les services techniques et moi-même avons réussi un magnifique tour de force en bouclant à temps les travaux de la **base aquatique EYRIUM** (à Belsentes). En effet, cette structure, dont j'ai la responsabilité, devait être totalement restaurée après plusieurs décennies de bons et loyaux services. Ce fut un chantier multifacette compliqué, l'ouverture et la saison 2021 aussi d'ailleurs à cause des contraintes sanitaires aussi instables que la météo de juillet, mais avec la SAUR (exploitant) tout cela a été bien géré.*

*Quelques travaux supplémentaires de finition et d'amélioration de quelques points sont prévus d'ici la saison d'été 2022. Le coût des travaux de restauration a été d'environ 500'000 euros (Val'Eyrieux, Dép., Région, Europe). Surtout, allez-y cet été ! Vous pourrez y passer une journée avec enfants/petits-enfants et même apporter votre pique-nique. Pas cher, pas loin, il y a plein d'activités (mini-golf, Beach Volley, baby, Ping-Pong, aire de jeux, toboggans, pataugeoires, snacks, piscine, bronzette, jeux d'eau, ...) de 11h à 20h (en été).*



*En mars, je suis allé au **Lycée Vincent d'Indy à Privas** pour un après-midi d'intervention et d'interaction avec les jeunes de l'unique classe BTS Tourisme du département.*

*Beaucoup, à commencer par les professeurs, ont été surpris du dynamisme touristique de Val'Eyrieux.*

*En 2021, je me suis attaqué, avec mes services touristiques, à **la réforme de la collecte de la Taxe de Séjour**. La mise en place d'une nouvelle plateforme de collecte a permis de simplifier la vie des hébergeurs tout en augmentant de plus de 30% le montant annuel collecté. C'était audacieux, ça faisait peur, mais on avait raison et cela va dans le sens de la professionnalisation du tourisme sur notre territoire.*



*Au Cheylard, j'ai aussi mené une nécessaire **refonte de la Maison du Bijou**. Point de vente pour les bijoutiers locaux, magasin de produits dérivés « Ardèche Hautes Vallées », nouvelle scénographie, audioguide, projections, approches ludiques, tout un ensemble de choses et de travaux qui ont produit l'effet escompté avec une fréquentation 2021 de 2'028 visiteurs (depuis la réouverture en mai 2021) contre seulement 438 en 2020. C'est devenu une belle idée de sortie.*



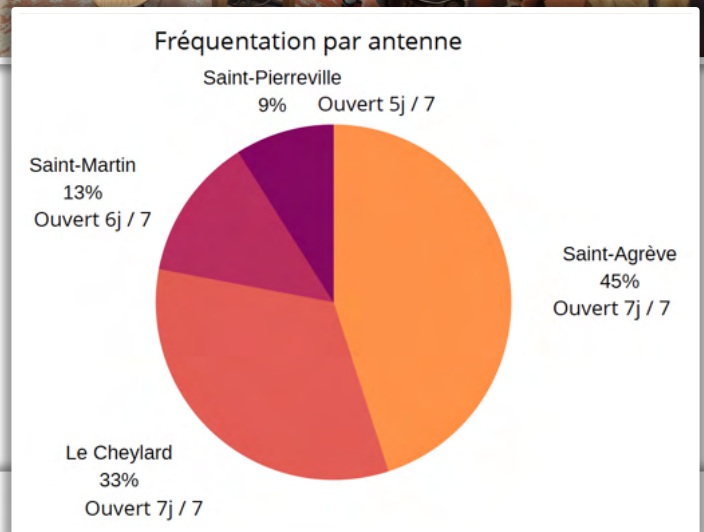
Né d'une discussion avec Jacques Marcon, nous avons créé en 2021 un nouveau grand rendez-vous dont l'ambition était de créer une véritable saison touristique supplémentaire avec **L'Automnal Gourmand**. Les communautés de communes des pays de Lamastre et de Montfaucon, ainsi que du Haut-Lignon, sont montées dans le bateau et ensemble nous avons pu créer une vraie dynamique en investissant plus de 15'000 euros dans la centralisation de la promotion de toutes les activités automnales sur une seule programmation diffusée à très grande échelle. Une année 1 qui fut un très beau succès !

En attendant 2023 pour avancer davantage sur une refonte dynamisante de **l'Atelier du Bijou**, dont j'ai aussi la responsabilité, j'ai eu le plaisir début juillet d'accueillir une **délégation de Journalistes Néerlandais** venue par la **Dolce Via** pour découvrir et retransmettre chez eux toute la richesse de notre territoire touristique.



A propos de notoriété, le travail réalisé, avec mon équipe de l'**EPIC Val'Eyrieux Tourisme**, a également porté ses fruits avec une **augmentation des visites en Offices de Tourisme de plus de 52%**, et cela malgré un site internet de plus en plus complet et fréquenté ([www.Ardeche-Hautes-Vallées.fr](http://www.Ardeche-Hautes-Vallées.fr)).

Ainsi, 12'211 personnes sont entrées dans nos 4 antennes en 2021, contre 8'000 en 2020.



## Les sites de visite

Les visites des sites touristiques ont été multipliées par 2,5 entre 2020 et 2021. La Maison du Châtaignier est le seul site qui a connu une légère baisse de fréquentation par rapport à l'été précédent.

la maison du bijou

Maison du bijou	2020	2021
	432	↑ 2028

l'atelier du bijou

Atelier du bijou	2020	2021
	130	↑ 212

MAISON DU CHÂTAIGNIER

Maison du châtaignier	2020	2021
	457	↓ 409

TOTAUX

TOTAUX	2020	2021
	1019	↑ 2649



Avec une nouvelle baisse de 10% de sa fréquentation en 2021, la refonte de la **Maison de Châtaignier** (que j'ai déjà lancée) s'avère plus que jamais nécessaire.

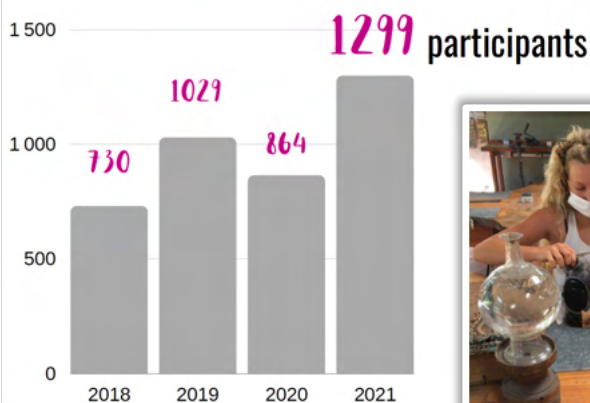
Ce lieu emblématique de Saint-Pierre-ville, dont j'ai également la responsabilité, abrite à la fois l'Office de Tourisme local, une boutique de producteurs qui a déjà été bien boostée et un musée autour de la châtaigne qui a besoin d'évoluer drastiquement.

Un bureau d'étude a été mandaté pour accompagner, encadrer et travailler sur cette évolution. Ses conclusions et ses préconisations de travaux arriveront cet été. Les demandes de subventions suivront, puis les travaux dès 2023.

Innovation, surprises, qualité de l'expérience visiteurs et en faire une véritable ambassade pour les producteurs locaux de châtaignes sont les maîtres-mots de cette refonte majeure.

Ce n'est pas parce que c'est à Saint-Pierre-ville ou parce qu'elle parle de Châtaigne que cette maison ne peut pas devenir attractive, voire une référence.

## Les Estivales



Les estivales, grand rendez-vous des programmations de l'été mises en avant par les Offices de Tourisme a marché comme jamais. Je remercie le travail et la ténacité de mes équipes qui ont largement contribué à ce beau succès et aux bons résultats suivants :

### PAGE FACEBOOK

**126.700** vues cumulées  
sur la campagne pub de 5 jours et 244 clics.

### PUB LE DAUPHINÉ

**150.700** vues cumulées  
sur 3 bannières animées de mai à juin.

### LE SITE INTERNET

**16.400** visiteurs

sur 2 mois d'été, deux fois plus de visiteurs que l'été dernier, dont 82% de nouveaux.

### COMPTE INSTAGRAM

**2500** comptes touchés  
en cumulé sur les publications





*Il y a un an, j'étais aux côtés du Président Jacques Chabal pour accueillir notre nouveau Préfet, Monsieur Thierry Devimeux, lors de sa première visite au siège de Val'Eyrieux au Cheylard.*

*Suivront avec lui tout au long de l'année plusieurs signatures entre Val'Eyrieux et l'État, notamment pour le programme « Petites villes de demain » au bénéfice direct du Cheylard et de Saint-Agrève pour leur dynamisation. Indirectement c'est également positif pour les communes périphériques car quand des communes comme le Cheylard et Saint-Agrève toussent, c'est nos petites communes qui meurent en premier.*

*Concernant les Bafa en internat au Cheylard, ce ne sont pas moins de 26 jeunes âgés de 17 à 23 ans qui ont suivi ce stage proposé par l'association Familles Rurales Ardèche. D'ailleurs, dans le cadre de sa politique jeunesse, Val'Eyrieux offre une prime de 250€ à chaque stagiaire du territoire inscrit à cette formation. Val'Eyrieux accompagne donc significativement ses jeunes pour le Bafa.*



*Pour booster l'attractivité de notre territoire, un livret d'accueil Val'Eyrieux et Commune va être mis en place pour accompagner et informer les nouveaux arrivants.*



*En juin avec le Président de Région Laurent Wauquiez et Jacques Chabal en visite chez Mecerlec à Saint-Agrève.*



# Quelques chiffres sur Val'Eyrieux ...



## Les principales opérations d'investissement de 2021



### ÉCONOMIE

- Fibre à la maison = 380 000 €
- Réfection de la voirie ZA Rascles = 115 000 €
- Fonds d'aide aux entreprises = 112 824 €



### CULTURE

- Scénographie École du vent = 335 000 €



### TECHNIQUE

- Centre technique = 680 830 €



### SPORT 195 966 €



### ASSAINISSEMENT 3,2 M€

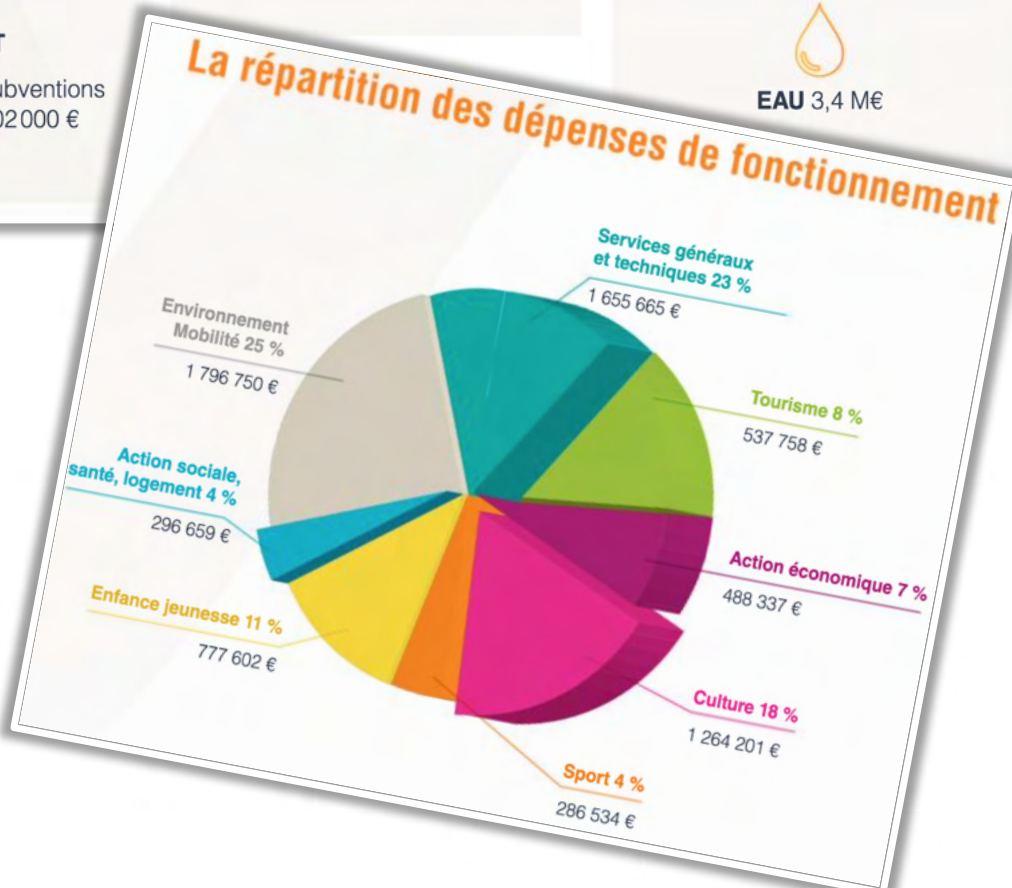


### LOGEMENT

- OPAH Val'Eyrieux (subventions aux particuliers) = 102 000 €



### EAU 3,4 M€





*Cet été, j'ai représenté le Président Jacques Chabal auprès de ma consœur de Mars pour l'inauguration d'une plaque financée par « Les Ardéchois de Paris », en présence de sa Présidente, au lieu même où se croisent le 45<sup>ème</sup> parallèle nord et la ligne du partage des eaux, à Mars, pas loin de chez nous.*



*J'ai accompagné notre Conseillère Régionale, Isabelle Massebeuf, ma consœur val'eyrieuroise Vice-Présidente à la Culture (Monique Pinet) et le Président Jacques Chabal pour un nouveau tour de chantier du « Red Fox Saloon » en construction à Saint-Agrève.*

*A noter qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022 nous avons un nouveau Conseiller Régional pour Val'Éyrieux en la personne de Damien Bayle (Maire de Boulieu-lès-Annonay). Isabelle reste suppléante, et Virginie Ferrand jamais bien loin.*

*Jamais bien loin également, Olivier Amrane, notre nouveau Président du Département que j'accompagne régulièrement dans notre secteur, comme ici à Lamastre, et qui aime rester très au fait des besoins et des préoccupations du terrain.*



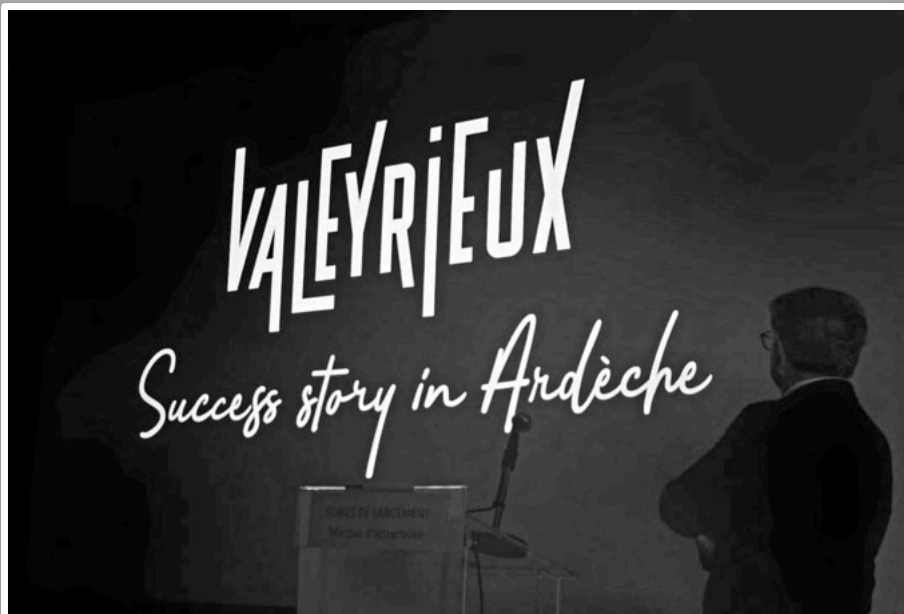
*A propos de Département, le nôtre vous donne son 07 ! Pour célébrer sa nouvelle identité visuelle, le Département de l'Ardèche vous offre des autocollants 07 #FiersdEtreArdechois.*

*Commandez-les sur [www.ardeche.fr/autocollant](http://www.ardeche.fr/autocollant)*



*Niveau fierté, le drapeau de l'Ardèche a pris sa place à côté du drapeau français sur notre mairie. Un acte pour lequel je suis régulièrement félicité, jusque dans le sud du département ! Pour rappel, il se compose d'un blason de France ancien, affecté d'une bordure or avec huit écussons d'azur symbolisant les huit places qui envoyaient des députés aux États du Vivarais : Tournon-sur-Rhône, Viviers, Boulogne, Largentière, Joyeuse, Annonay, Montlaur et Bourg-Saint-Andéol.*

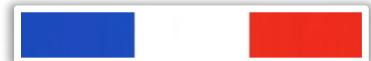




*Non, Val'Eyrieux, notre pays merveilleux, n'a pas changé de logo. Ce que vous voyez ci-contre, c'est la toute **nouvelle** marque d'attractivité de Val'Eyrieux pour faire la promotion de notre territoire à l'extérieur de nos frontières Val'Eyrieuroises. Elle a été lancée fin 2021.*

*Professionnels : N'hésitez pas à contacter Val'Eyrieux pour partager votre Success Story.*

*Cette marque est aussi la vôtre, il faut la faire vivre.*



*En 2021, deux **Conférences des Maires** se sont déroulées. Véritables séances de réflexion et de travail autour d'ateliers pour avancer **TOUS ENSEMBLE** dans l'intérêt de tout le territoire, ces séances de travail sont aussi des temps d'échanges beaucoup plus en profondeur que les Conseils Communautaires où tous les maires ne sont pas et durant lesquels il est difficile de s'étendre compte tenu des impératifs délibératoires déjà longs.*



Printemps 2021, je me suis rendu à Jaunac, au **Rocher de Brion**, géosite emblématique du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche pour constater les nouvelles installations de sécurisation du parcours permettant de faire le tour du rocher.

Tout au long de l'année, j'ai multiplié les **visites officielles aux quatre coins de Val'Eyrieux** pour rencontrer les Maires, leurs équipes de terrain, découvrir ou redécouvrir leur commune et visiter leurs acteurs touristiques et économiques, avec une seule ambition : que toutes les 29 communes de Val'Eyrieux puissent profiter du Tourisme.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que j'ai lancé une première **réforme des aires d'accueil Camping-Car** en augmentant la capacité des aires principales qui, gratuites, débordaient. Elles sont devenues raisonnablement payantes et sans possibilité de déborder de la zone.



En parallèle, une stagiaire a été recrutée pour finaliser un **schéma directeur d'accueil camping-car**. Il couvrira l'ensemble de Val'Eyrieux avec des petits spots gratuits dans les petites communes. Ainsi, tout le monde pourra profiter de ce tourisme en plein développement et les usagers pourront voir sur chaque spot la localisation des autres aires, des emplacements de vidange, etc... St-André aura d'ailleurs son emplacement !



Du côté des lacs de Devesset, des Collanges (Belsentes) et de Veron (Saint-Agrève), j'ai été heureux d'accompagner Saint-Agrève et le syndicat gestionnaire du lac de Devesset dans le **développement du tourisme « pêche »**, jusqu'ici sous-exploité. Pour appuyer également nos actions communes dans le développement touristique des lacs de Val'Eyrieux et de leurs activités, j'ai également appuyé fortement pour que le lac de Devesset et celui des Collanges puissent rejoindre le **dispositif « Territoires des lacs du Massif Central »**, un vrai plus, tant dans la gestion de ces sites que dans le financement de projets inhérents.



Vous ne l'aurez pas manqué : la fromagerie « **La boîte à fromage** » à Saint-Bonnet-le-Froid a fait peau neuve depuis mes précédents vœux. Champi'Snack également, qui est devenue « **Mamzel Pizza** », tenu par les nouvelles locataires de l'appartement Veret sur la place de notre village. Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à l'ensemble de ces travailleurs Saint-Andréens « détachés à Saint-Bonnet », beaucoup de succès dans leurs affaires.





Concernant la **chaudière communale** à bois (qui aurait dû durer au moins 20 ans), malheureusement, comme elle n'a pas connu les effets positifs d'un contrat d'entretien, elle et la quasi-totalité du réseau de chauffage sont en train de lâcher.

De pannes en réparations d'urgence, de désagréments en surprises pour les usagers (de plus en plus rares comme les calorifs), la commune a tout de même déboursé presque 8'561,98 € de réparations en seulement un an, contre 8'294 € de combustible... Il va falloir se poser les bonnes questions et potentiellement changer tout ça, alors même qu'il reste encore plus de 16'719,01 € d'emprunt à payer sur le système actuel.

Pour ne pas me faire encore attaquer pour avoir informé (en étant un peu contraint d'expliquer une vérité qui dérange) et peut-être aussi pour faire un cadeau à ceux qui ne m'en font pas) nous dirons de la situation que « c'est la faute à pas de chance ».

Au sujet de la **Zone 30km/h** (traversée du village), le projet a pris davantage de temps car au Département comme ailleurs, entre le COVID, le télétravail, les cas contacts, etc... certains projets comme celui-ci ont été un peu freinés. Nous espérons une mise en place des 30 km/h avant l'été. Nous y travaillons.

Sinon, au niveau du **réseau routier communal**, 31 tonnes d'enrobé ont été nécessaire pour boucher tous les nids de poule. 2022 sera une année des routes et des chemins niveau budget.



2022 verra aussi arriver sur la commune un **bac de collecte à cartons**, enfin !



## Autres grandes lignes 2022...

Rouvrir la mairie sans rendez-vous. Pour préserver les agents et le bon fonctionnement dans la période toujours très tendue de la fin et tout début d'année, il avait été décidé de fermer au public sans rendez-vous.

Continuer la **politique d'investissement logement** initié par mon prédécesseur, et se doter aussi des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de **locaux pour les professionnels** pour créer de l'emploi ici. Cette politique d'investissement menée depuis des années permet de diversifier les revenus de la commune et renforce notre indépendance financière en anticipant les baisses de dotations publiques. On en profitera pour abriter définitivement notre pouzzolane à moindre coût, tout en ayant aussi un vrai local technique.

Accompagner et faciliter les conditions de **transmission du fond de commerce de l'auberge** (Val'Eyrieux a aussi été mis sur le coup pour faciliter les choses).

Rénover et améliorer la **halle et la salle « Louis Pize »**. Idem pour les **réseaux routiers**.

Continuer à réparer et à **remettre le village en état** pour à terme n'avoir que de l'entretien à faire. Malheureusement, pas un bâtiment communal n'est épargné par les problèmes de vieillissement, de dysfonctionnements ou de malfaçons. Il faut en finir une bonne fois pour toute, pour pouvoir se concentrer plus sereinement sur de vrais investissements, car toutes ces réparations coûtent et surtout sont très chronophages.

Et, enfin, organiser des rassemblements et des **débats publics** grâce à la fin des restrictions sanitaires. En attendant, vous trouverez avec ce document un questionnaire à remplir, car votre avis compte pour nous.

## Qui appeler pour quoi ...

Chaudière communale, bâtiments communaux, Routes, Chemins, Services Techniques, Employé communal, Déchets sauvages, Poubelles, Animaux morts ou en errants, Cimetière, Chasse

*Régis Grangeon > 06 98 85 60 05*

*Julien Mongrenier\* > 06 81 87 70 74*

\* + Agriculture, forêt, fêtes et cérémonies, déneigement

Location salle, Tourisme (Suppléante), Ressources Humaines

*Patricia Bruyère-Cuoq > 06 11 57 96 50*

Action Social, Administration Générale, Signature en l'absence du Maire, État civil, Déléguée communautaire suppléante (Val'Eyrieux), Rivières, Sport et vie associative, Culture et Communication, Bulletin Municipal d'été, prêt/mise à disposition des salles, École de Musique, Tourisme

*Brigitte Charrier > 06 88 31 78 06*

Secrétariat de la Mairie (y compris pour contacter un élu par e-mail)

*Céline Valla > 04 75 30 01 68*

*Nouvelle adresse e-mail : [mairie@saintandreenvivarais.fr](mailto:mairie@saintandreenvivarais.fr)*

Le Maire (numéro personnel en cas d'urgence)

*Antoine Cavroy > 06 33 52 71 83*

## Pour conclure...

Je tiens à remercier : **Céline Valla**, notre secrétaire de mairie, d'une aide très précieuse ; **Les associations, leurs responsables et bénévoles**, toujours sur le pont pour animer et faire vivre notre village, nos fêtes et nos traditions ; **Les professionnels de notre commune**, producteurs, artisans, agriculteurs, hébergeurs, qui sont les moteurs de notre ruralité vivante, dynamique, et qui, tant qu'ils seront là, n'aura jamais dit son dernier mot alors même que les normes et les restrictions imposées étouffent nos campagnes et notre jeunesse. **LIBERTÉ !**

Je remercie également **nos pompiers, nos gendarmes, nos infirmières, nos aides-soignants et nos médecins**. Ils sont sur le front, tous les jours, pour maintenir sur notre territoire un accompagnement bienveillant et de qualité, malgré une désertification médicale pesante. Dans cette lignée, je n'oublie pas de remercier également Karine, **notre factrice** ; **nos anciens du village** pour ce qu'ils ont réussi à bâtir et à nous transmettre comme valeurs, mémoires et traditions ; **nos jeunes** qui doivent arriver à rester sur notre territoire malgré la flambée de l'immobilier et la raréfaction des terrains constructibles. Je veux leur dire qu'avec tout le poids de Val'Eyrieux, de son Président et de ses Vice-Présidents, celui de ses 29 Maires, et l'appui du Département et de la Région solidaires, nous nous battons. Certes, il va falloir parfois être patients, mais nous ne lâcherons rien. Nous ne laisserons pas nos jeunes être condamnés au déracinement sans rien faire, alors même que deux fois plus de moyens par habitant sont mobilisés dans les cités. **ÉGALITÉ !**

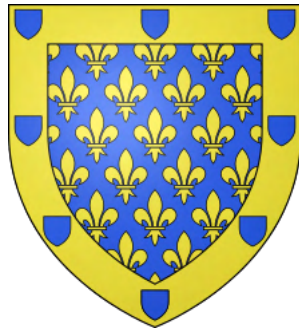
Enfin, je remercie chaleureusement ma très patiente **première adjointe et mes adjoints**. Comme nous sommes tous très impliqués, je sais ô combien les contraintes, liées à nos mandats et à nos vies professionnelles respectives, sont importantes. Je sais à quel point cela demande très souvent des sacrifices familiaux, que peu imaginent. Et puis, il y a **l'ensemble des conseillères et des conseillers municipaux** qui animent le débat et veillent à la diversité des opinions et à la représentativité de la population que leur confère leur mandat. Je les remercie pour leur confiance, leur écoute, leur force de propositions, la qualité de nos échanges, leur compréhension et bienveillance. **FRATERNITÉ !**

Comme vous l'avez vu, en un an et demi de mandat, votre équipe municipale n'a pas chômé, et notre petit village a une voix qui porte, et qui compte ! D'ailleurs, début Mars, l'un des plus gros syndicats de Drôme-Ardèche, Numérian (ex-inforoutes), va fermer ses locaux vétustes de Saint-Agrève pour venir s'installer à Saint-André-en-Vivarais. Quelle belle visibilité pour notre village ! Et quelle joie de pouvoir ainsi contribuer au maintien de l'emploi sur le plateau.

Bientôt, avec les beaux jours et la crise sanitaire passant, nous pourrons ENFIN nous réunir pour débattre et construire ENSEMBLE le Saint-André de demain, dans l'écoute, le respect et la fraternité. Nous le ferons ENSEMBLE, avec bon sens, raison, prudence, notre petite touche d'audace ardéchoise aussi, mais toujours en restant attentif à préserver notre identité et à notre qualité de vie.

En attendant, l'équipe municipale et moi-même continuons, avec rigueur et passion, à administrer le bien commun et à remettre en état les infrastructures. Nous vous remercions de votre confiance. Merci, merci, merci à tous, et du plus profond de mon cœur : Meilleurs vœux pour cette année 2022.

Votre Maire  
Antoine Cavroy



**Mairie de Saint-André-en-Vivarais**

07690 Saint-André-en-Vivarais

Tel. 04 75 30 01 68

**Nouvel e-mail : [mairie@saintandreenvivarais.fr](mailto:mairie@saintandreenvivarais.fr)**

[www.saintandreenvivarais.fr](http://www.saintandreenvivarais.fr)